



Genève, le 23 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias
(2 pages)

Communiqué de presse du département présidentiel

Commémoration officielle de la Restauration de la République

En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de république indépendante.

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement cet épisode important de son histoire. La population est invitée à participer à cette commémoration, qui aura lieu le

mercredi 31 décembre 2014 sur la promenade de la Treille

selon le programme suivant :

- | | |
|-------------|--|
| 8h00-8h30 | Les trois pièces d'artillerie situées sur la promenade de la Treille, sur la promenade de l'Observatoire et sur la rotonde du Mont-Blanc tirent chacune vingt-trois coups de canon, correspondant aux vingt-trois cantons suisses. |
| 8h25 | Arrivée du corps de musique d'Elite en musique solennelle sur la promenade de la Treille. |
| 8h30 | Dernier coup de canon tiré sur la Treille. Le groupe des Vieux artilleurs rejoint le groupe des drapeaux des sociétés patriotiques. |
| 8h35 | Aubade donnée sur la Treille par le corps de musique d'Elite. |
| 8h40 | Ouverture de la cérémonie officielle au pied de la tour Baudet. <ul style="list-style-type: none">• « Cè qu'è lainô », chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique d'Elite.• Allocution et vœux de M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat.• Hymne national, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique d'Elite.• « Aux armes Genève », interprété par le corps de musique d'Elite.• Fin de la cérémonie officielle. |

- **Collation offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal.**
- Aubade donnée par le corps de musique d'Elite dans l'angle des rues Henri-Fazy et de l'Hôtel-de-Ville.

9h20

Emmenées par le corps de musique d'Elite, les autorités et la population se déplacent à la cathédrale Saint-Pierre par la rue de l'Hôtel-de-Ville et la place de la Taconnerie afin de prendre part au culte officiel de la Restauration.

9h45-10h30

Culte officiel de la Restauration

10h30

Aubade donnée par le corps de musique d'Elite dans la cour Saint-Pierre pendant la sortie des autorités et du public. Traditionnel concert de carillons.

Fin de la manifestation.

Pour toute information complémentaire :

*M. Nicolas Merckling, chef du service communication et information, PRE, ☎ 022 327 90 90
ou 078 684 01 54.*